

LA SIDRA

DE LA SEMAINE

CHABBAT PARCHAT
KI TETSÉ
SAMEDI 1^{ER} SEPTEMBRE 2012
14 ELLOUL 5772
AVOT 1 & 2

45^e année

45

EDITORIAL

par Haïm NISENBAUM

L'enjeu de l'éducation juive

Vivre et penser pour demain autant que pour aujourd'hui. S'il fallait inventer une devise pour le peuple juif, peut-être celle-ci pourrait-elle le représenter avec assez de fidélité. De fait, il existe peu de peuple qui ait, au fil des temps, manifesté un tel souci de la génération suivante, une telle volonté de transmission. Le peuple juif est décidément, plus que celui du souvenir, celui qui sait que l'avenir ne peut se construire durablement sans conscience ou sans mémoire. C'est alors que la question essentielle s'élève : comment assurer cette transmission ? Dans les temps passés, cette interrogation n'existait pas. Alors, la fermeture des sociétés d'accueil, que venaient compenser la solidité des liens familiaux et la tradition reçue de ses parents, suffisait pour garantir la pérennité de notre vision. Aujourd'hui, tout cela dépend uniquement de nous.

Certes, nul ne regrettera une telle évolution. Vivre dans un monde libre et ouvert, plein de tous les possibles, est un rêve que nos aïeux ne purent même pas partager tant cette perspective leur était lointaine. Mais ce nouvel environnement global donne aussi à chacun une responsabilité particulière : il faut donner à nos enfants tout ce dont, demain, ils auront besoin pour continuer de porter notre flamme. Car, il ne faut pas s'y tromper : c'est dans les années d'enfance et de jeu-

nesse que tout cela se joue. La métaphore est connue : quand un arbre adulte est frappé par le sort, la plaie qui s'ouvre sur son tronc, aussi profonde qu'elle soit, pourra se refermer et n'entravera pas durablement son développement ; quand l'arbre est encore jeune, la même plaie pourra conduire à une vraie déformation qui nuira à toute son existence future. C'est dire que les années de formation sont essentielles. C'est dire aussi que l'éducation juive est une exigence de chaque instant et un impératif dont il faut, sans cesse, réaffirmer l'urgence.

Donner à l'enfant, dès sa naissance, un environnement qui lui permettra de s'épanouir car il sera celui de sa propre essence, de son héritage spirituel, intellectuel et moral ancestral, c'est lui donner le secret d'une vie profondément harmonieuse. Etre en accord avec soi, vivre l'équilibre de la justesse, ressentir la douceur et la force d'une transmission commencée à l'aube des temps et qui se poursuit dans les temps à venir, plus loin que la vue peut porter : c'est là l'enjeu de l'éducation juive. Alors que les écoles juives se sont multipliées, que les Talmud Torah sont largement ouverts, que les lieux d'enseignement sont accessibles à tous, il ne reste qu'à mettre en œuvre le plus beau privilège de l'homme : la liberté de faire le bon choix.

VIVRE AVEC LA PARACHA

Adapté
d'un discours
du Rabbi
de Loubavitch

Ki Tetsé : Nos ennemis, nous-mêmes

«Quand tu partiras en guerre sur tes ennemis et D.ieu le livrera entre tes mains...» Non, il ne s'agit pas d'une coquille. Cette phrase que vous venez de lire est la traduction littérale du Deutéronome, 21 :10, le verset qui ouvre la Paracha de cette semaine : Ki Tetsé.

L'expression de la Torah Ecrite est extrêmement précise. Quand apparaît une anomalie grammaticale comme le pluriel «ennemis» repris par le pronom singulier «le», les Midrachim et les commentaires pénètrent immédiatement dans l'histoire qui se cache derrière l'histoire et en révèlent la leçon cachée.

Les Egyptiens, les Amalécites, les Babyloniens, les Romains, l'église, les Almohades, les Nazis, les Soviétiques... ne sont que certains des ennemis qui nous ont attaqués depuis plus de quatre mille ans. D'une manière générale, ils peuvent se diviser en deux groupes : les ennemis spirituels et les ennemis physiques.

On en trouve le prototype classique chez l'empereur gréco-syrien Antiochus, qui tenta par la force d'helléniser les Juifs (sa défaite se célèbre tous les ans à Hanouccah) et Haman le Aggaguite qui assura qu'un décret royal décapiterait tous les Juifs, hommes, femmes et enfants (et dont la chute nous donna la célébration de Pourim.) Plus proche de nous, nous nous rappelons la campagne qui dura soixante-dix années pour déraciner les croyances et les

Horaires d'entrée et sortie de CHABBAT KI TETSÉ

PARIS — ILE DE FRANCE

Entrée : 20h 17 • Sortie 21h 23

Horaires d'entrée du Chabbat en PROVINCE

Bordeaux	20.23	Marseille	19.58	Nice	19.50
Grenoble	19.58	Montpellier	20.05	Strasbourg	19.56
Lille	20.17	Nancy	20.02	Toulouse	20.13
Lyon	20.03	Nantes	20.30		

à partir du dimanche 26 août 2012

Heure limite du Chema : 10h25

Pose des Téfilines : 5h 52

Fin Kidouch Levana : toute la nuit du vendredi 31 août au samedi 1^{er} sept. (14 Eloul)



Articles et contenu réalisés par le

BETH LOUBAVITCH

8, rue Lamartine - 75009 Paris

Tél : 01 45 26 87 60 - Fax : 01 45 26 24 37

chabad@loubavitch.fr www.loubavitch.fr
Serveur vocal Le'haïm : 01 76 34 77 77

Association reconnue d'Utilité Publique
habilitée à recevoir les DONs et les LEGS

Directeur : Rav S. AZIMOV

LA SIDRA

pratiques juives sous le règne soviétique et la guerre de terreur menée par les militants islamistes qui nous veulent morts.

Et pourtant les deux ennemis d'Israël ne sont intrinsèquement qu'un ennemi unique. Le temps et, une fois encore, l'histoire juive, nous relatent la manière dont l'affaiblissement de notre identité spirituelle mène invariablement au déclin physique. L'ennemi de l'âme juive est un ennemi du corps juif tout comme un ennemi du corps juif est évidemment l'ennemi de l'âme juive.

C'est là la leçon implicite dans le verset d'ouverture de notre Paracha : notre première ligne de défense dans la guerre pour la survie du peuple juif est la prise de conscience que nos «ennemis» pluriels sont en réalité un «le» singulier, que le sort physique et le sort spirituel de notre peuple sont inexorablement liés, que nous devons considérer chaque attaque contre un Juif comme une attaque contre l'esprit éternel d'Israël et traiter chaque danger spirituel comme une menace pour notre survie physique.

Que faire pour gagner la guerre ? Comment mener la bataille pour que D.ieu «le livre entre nos mains» ? La réponse réside dans une autre curiosité grammaticale apparaissant dans ce premier verset.

«Quand tu pars en guerre **sur** tes ennemis...»

Concentrons-nous maintenant sur le mot «sur», *Al* en hébreu. Le mot hébreu *Al* signifie dans ce contexte «contre». Selon le sens littéral du verset, partir en guerre «sur tes ennemis» signifie faire la guerre «contre tes ennemis». Mais ce mot peut aussi être compris dans le sens de «au-dessus» : ne pars pas en guerre contre eux, pars en guerre au-dessus d'eux.

Nous avons constaté cela si souvent dans notre expérience que nous ne devrions pas avoir besoin d'une astuce grammaticale pour nous en informer. Quand nous allons à la guerre *au-dessus* de nos ennemis, confiants dans notre supériorité morale et spirituelle, sans nous excu-

ser de la justesse de notre cause, nous finissons toujours par triompher, même si nous sommes inférieurs en nombre par les hommes et les armes. Mais quand nous commençons à douter du bien-fondé et de la justification de notre combat, quand nous commençons à considérer les meurtriers décadents comme nos égaux en moralité, nous sommes portés à perdre du terrain même quand, sur le plan matériel, nous tenons l'avantage militaire et stratégique.

La leçon est aussi simple que profonde : «quand tu partiras en guerre **sur** tes ennemis, D.ieu le livrera entre tes mains...»

Le verset continue : «et tu prendras des captifs» Le mot employé ici n'est pas *Chévi* mais *Chivio* qui signifie littéralement «sa capture». L'implication en est que nous regagnerons la capture de l'ennemi c'est-à-dire ce que l'ennemi a capturé de parmi nous dans le passé.

L'une des tâches de Machia'h, dans les premières étapes de sa révélation et de ses activités publiques, sera, selon les paroles de Maimonide : «il mènera les batailles de D.ieu et rencontrera le succès». Ainsi la Paracha fait-elle allusion aux batailles et à la victoire de Machia'h et cela s'applique également à la conclusion «et tu prendras sa capture».

A l'issue de la bataille messianique, le peuple d'Israël retrouvera tous les objets précieux tombés entre les mains des nations du monde au cours de l'exil et gardés toutes ces années. Cela signifie essentiellement le Beth Hamikdash, le Temple de Jérusalem. Les nations ont poursuivi le peuple juif tout au long des temps et leur objectif premier a toujours été notre centre spirituel, le Beth Hamikdash. Ils ont en fait atteint leur but par la destruction des deux Temples. Car tant que le troisième Temple n'est pas reconstruit (ce qui sera l'œuvre de Machia'h), le Beth Hamikdash reste entre leurs mains. Quand Machia'h gagnera ses batailles nous récupérerons «la capture» de l'ennemi par sa restauration.

Étude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

• Dimanche 26 août - 8 Elloul

Mitsva négative n° 113: Il nous est interdit de faire travailler un animal destiné au sacrifice.

• Lundi 27 août - 9 Elloul

Mitsva négative n° 114: C'est l'interdiction qui nous a été faite de tondre un animal destiné au sacrifice.

• Mardi 28 août - 10 Elloul

Mitsva négative n° 114: C'est l'interdiction qui nous a été faite de tondre un animal destiné au sacrifice.

Mitsva positive n° 55: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'offrir en sacrifice un agneau pascal le 14 Nissan.

Mitsva négative n° 115: C'est l'interdiction qui nous a été faite de sacrifier l'agneau pascal en présence du pain levé.

Mitsva négative n° 116: Il nous est interdit de laisser la graisse non encore offerte du sacrifice pascal jusqu'à ce qu'elle devienne inapte au sacrifice et soit considérée comme un vulgaire reste.

• Mercredi 29 août - 11 Elloul

Mitsva positive n° 57: Ce commandement a été ordonné à l'intention de celui qui a été empêché d'offrir la première offrande pascalle, afin qu'il sacrifie la deuxième offrande pascalle.

Mitsva positive n° 56: Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné de consommer l'agneau dans la nuit du 15 Nissan, dans des conditions précises: il doit être grillé, consommé dans une même maison, il doit être mangé accompagné de pain azyme et d'herbes amères.

Mitsva positive n° 58: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de manger la chair du deuxième sacrifice pascal la nuit du 15 Iyar accompagnée d'azymes et d'herbes amères.

• Jeudi 30 août - 12 Elloul

Mitsva négative n° 125: C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer le sacrifice pascal à demi-cuit ou bouilli dans l'eau, mais seulement rôti au feu.

Mitsva négative n° 123: Il nous est interdit de transporter aucun morceau du sacrifice pascal de l'endroit où l'on s'est rassemblé pour le consommer.

Mitsva négative n° 128 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de convier un apostat juif à consommer le sacrifice pascal.

Mitsva négative n° 126: C'est l'interdiction qui nous a été faite de convier un habitant étranger à consommer le sacrifice pascal.

Mitsva négative n° 127: Il est interdit à un incirconcis de consommer l'agneau pascal.

Mitsva négative n° 121: Il nous est interdit de rompre un os du sacrifice pascal.

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot sur notre site www.loubavitch.fr et sur le serveur vocal LEHAIM: 01 76 34 77 77 Vous pouvez également commander le Séfer Hamitsvot sur www.editions-loubavitch.fr

Comme chaque année, le Beth Loubavitch est à votre disposition pour procéder gracieusement aux

SONNERIES DU CHOFFAR de Roch Hachana

auprès des personnes âgées, malades, hospitalisées ou autres...

N'attendez pas la dernière minute, contactez-nous au **01 45 26 87 60** pour nous communiquer vos coordonnées





A cause d'une bouffée de tabac...

Reb Yaakov était désespéré. Il était riche, connu pour sa piété et son érudition, mais maintenant, il se tenait devant le Baal Chem Tov et lui annonçait, bouleversé : «Je ne comprends pas ! J'ai le sens des affaires mais on dirait que tout ce que j'entreprends en ce moment ne réussit pas ! Est-il possible que quelqu'un m'ait maudit ?» Le Baal Chem Tov ne répondait pas. Reb Yaakov attendit mais le silence devenait insupportable: «A chaque fois que je flaire une bonne affaire, continua-t-il, elle échoue lamentablement ! Que dois-je faire ?»

Le Baal Chem Tov le regarda tristement et finit par répondre : «Votre boîte à tabac !»

- Ma boîte à tabac ? Reb Yaakov sortit l'objet de sa poche : une boîte en or, finement ciselée de laquelle exhalait une odeur forte comme on l'aimait à cette époque. Mais le Baal Chem Tov n'y prêta pas attention.

- Il y a environ six mois, vous étiez assis avec vos amis à la synagogue et vous avez offert à chacun le privilège de sentir votre tabac : vous vous souvenez ?

- Oui, bien sûr, j'agis ainsi pratiquement chaque jour !

- Mais cette fois-là, un des mendiants présents dans la synagogue s'est approché de vous pour sentir lui aussi cette odeur et en retirer un certain réconfort ; vous avez brutalement fermé votre boîte, lui refusant ainsi ce petit plaisir...

- Oui maintenant je m'en souviens. Mais, comprenez-moi Rabbi, cet homme était vraiment mal habillé et repoussant... De plus, j'étais en pleine conversation et je ne voulais pas que mes amis soient gênés par son odeur à lui si vous me comprenez...

- Cela n'avait pas d'importance pour vous à ce moment-là parce que votre bonne fortune avait endurci votre cœur. Le fait est que vous avez profondément outragé cet homme et il en a ressenti une peine immense. Il a donc été décidé là-haut que votre fortune passerait aux mains de cet homme !

- Comment ? A cause d'une pincée de tabac ? Rabbi ! Comment puis-je rattraper la situation?

- La seule façon de récupérer votre fortune

serait de provoquer le processus inverse : si vous lui demandiez une bouffée de tabac et qu'il vous la refusait...

Bouleversé, Reb Yaakov rentra chez lui. Ses affaires continuèrent de péricliter et, au bout de quelques semaines, il avait tout perdu : il fut même obligé de vendre sa maison pour rembourser une partie de ses dettes. Par ailleurs, il découvrit qu'effectivement le mendiant dont lui avait parlé le Baal Chem Tov s'était considérablement enrichi et procédait à des investissements audacieux qui réussissaient à merveille. Peut-être était-ce le moment d'aller lui demander une bouffée de tabac ?

Mais il décida d'attendre une meilleure opportunité... Par exemple quand l'homme serait très occupé et le renverrait certainement sans ménagement... Cette occasion se présenta rapidement. Un jour, Reb Yaakov remarqua, sur le mur de la synagogue, un carton d'invitation: la fille de cet ancien mendiant allait se marier dans deux semaines !

Pendant la cérémonie, alors que le jeune couple se tenait sous la 'Houpa et que les parents des mariés essuyaient leurs larmes de joie, Reb Yaakov tira avec insistance la manche du père et lui demanda : «De grâce, accordez-moi une bouffée de tabac !»

Le père de la mariée le regarda, étonné d'un tel manque de tact mais, sans hésiter, fouilla dans la poche de son beau costume et ouvrit sa boîte à tabac devant un Reb Yaakov qui sentit sa tête tourner : son plan machiavélique avait donc échoué, l'homme lui offrait sans problème la bouffée de tabac fatidique malgré l'intensité du moment ! Reb Yaakov resterait donc pauvre toute sa vie ! Il s'évanouit !

On appela un médecin pour le ranimer. Il reprit ses esprits et, se souvenant de ce qui était arrivé, il se mit à pleurer.

- Mais pourquoi pleurez-vous ? demanda le père de la mariée qui avait abandonné tous ses invités pour s'enquérir de l'état du malade.

- Je vais vous expliquer, répondit Reb Yaakov. Vous vous souvenez de moi ? C'est moi qui vous avais gravement offensé en vous refusant

une bouffée de tabac il y a quelques mois à la synagogue. J'ai été bien puni pour cela ! Le Baal Chem Tov m'a fait comprendre que j'avais tout perdu mais que vous aviez gagné toute ma fortune ! Et comme vous n'avez pas agi avec la même insouciance envers moi, j'ai perdu toutes mes chances de redevenir riche !

En entendant cela, le père de la mariée calma Reb Yaakov : «Venez ! Je vous invite au repas de mariage de ma fille !

ETINCELLES DE MACHIA'H

L'éducation juive et la venue de Machia'h

Décrivant le temps de Machia'h, D.ieu dit (Isaïe 44:3) : «Je déverserai Mon esprit sur ta descendance et Ma bénédiction sur tes générations». Dès la première lecture du verset, il est clair que sont ici désignés les enfants.

Or, on connaît le principe selon lequel toutes les révélations de ces temps futurs dépendent de nos actions et de notre effort d'aujourd'hui (Tanya chap. 37). C'est dire à quel point l'éducation juive assurée aux enfants est un impératif pour chacun.

(d'après un commentaire du Rabbi de Loubavitch Chabbat Parchat Vayikra 5740) H.N.

Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maimonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

Mitsva négative n° 122: C'est l'interdiction qui nous a été faite de rompre un os du deuxième sacrifice pascal.

• **Vendredi 31 août - 13 Elloul**

Mitsva négative n° 117: C'est l'interdiction qui nous a été faite de ne laisser aucune viande quelconque de l'agneau pascal jusqu'au matin, c'est-à-dire jusqu'au matin du 15 Nissan.

Mitsva négative n° 119: Il nous est interdit de garder la viande du deuxième sacrifice pascal jusqu'au matin.

Mitsva négative n° 118: Il nous interdit de garder la viande de la Haguiga offerte le 14 Nissan jusqu'au troisième jour.

Mitsva positive n° 53: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de nous présenter devant l'Eternel durant les fêtes.

Mitsva positive n° 52: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de monter vers le Temple trois fois par année, selon le verset "Trois fois l'an, tu célébreras des fêtes en Mon honneur".

Samedi 1^{er} septembre - 14 Elloul

Mitsva positive n° 54: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de nous réjouir lors des fêtes.

Mitsva négative n° 156: Il nous est interdit de monter en pèlerinage sans apporter avec nous un sacrifice destiné à être offert au Temple.

Mitsva négative n° 229 : Il nous est interdit d'abandonner les Lévitites en retenant, en tout ou partie, la part qui leur est due et la joie qui doit leur être procurée à l'occasion des fêtes de pèlerinage.

Mitsva positive n° 16: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de rassembler tout le peuple le deuxième jour de la fête de Souccot l'année succédant la septième année, c'est-à-dire la huitième année, celle de Chnat Hakhel (du rassemblement).

Mitsva positive n° 79: Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné de sanctifier les premiers-nés, c'est-à-dire de les séparer des autres bêtes et de les différencier en vue de ce que nous sommes tenus d'en faire.

Si le Baal Chem Tov affirme que vous êtes la cause de ma soudaine richesse, le moins que je puisse faire, c'est de vous remercier en vous procurant une maison et un moyen de subsistance pour le reste de votre vie!»
Et c'est ce qu'il fit !

Rav Tuvia Bolton – www.chabad.org
Traduit par Feiga Lubecki

(Le 18 Elloul est l'anniversaire de la naissance du Baal Chem Tov)

LE COIN DE LA HALA'HA

Qu'est-ce que la Techouva (le retour à D.ieu), tellement nécessaire en ce mois d'Elloul ?

Le Rambam (Maïmonide) écrit : «Quiconque a fauté, que ce soit volontairement ou involontairement, pour revenir à D.ieu devra avouer ses fautes devant D.ieu, reconnaître qu'il a fauté, regretter, éprouver de la honte et s'engager à ne plus recommencer... Même celui qui s'est très mal conduit toute sa vie mais qui retourne à D.ieu, on ne lui rappelle plus rien de ses fautes passées ! Pour certaines fautes, la sainteté du jour de Kippour procure le pardon. Pour d'autres, les épreuves sont nécessaires pour achever le processus de Techouva... Le critère qui assure une Techouva parfaite : s'il se retrouve dans la même situation, avec la même énergie et dans les mêmes conditions mais qu'il parvient à ne pas fauter, alors c'est le signe que sa Techouva est complète... Même si la Techouva est valable tous les jours de l'année, elle est encore plus belle et mieux acceptée pendant les dix Jours de Pénitence entre Roch Hachana et Yom Kippour... Cependant, en ce qui concerne les fautes envers son prochain, il faut d'abord réparer le mal qui a été fait (rembourser l'objet volé, demander pardon pour les paroles offensantes etc.) avant de pouvoir demander pardon à D.ieu.

La personne à qui l'on demande pardon ne doit pas être cruelle et doit accepter de pardonner de tout son cœur ; il est interdit de se venger et même de garder rancune.

Chacun doit se considérer comme étant à moitié coupable et à moitié innocent. Celui qui accomplit une Mitsva fait pencher la balance du bon côté et, dans le cas contraire... Il en est de même pour les nations et le monde entier : une seule Mitsva peut faire pencher le plateau de la balance du monde entier vers le bon côté. Le principe de la Techouva est inséparable de la croyance dans le libre arbitre».

F. L. (d'après *Hil'hot Techouva - Séfer Ahava - Rambam*)

STOCK PREMIUM

spécial communautaire

SPECIALISTE EN COSTUMES DE GRANDES MARQUES

Show Room de 400 M²
Hommes & Femmes

Paiement en 3 fois sans frais

25, RUE Richard Lenoir
75011 Paris

(M° Voltaire - Près de la Place Léon Blum)

Ouvert le dimanche de 10h à 20h
Tél: 01 43 67 51 91

Maison funéraire Franco-Israélienne

"Dans le plus grand respect Halakhique"

SPECIALISTE DE L'URGENCE *

« GAN EDEN »

06 72 85 63 55 / 06 81 05 39 14

Au service de la Communauté 24h/24h

Un seul interlocuteur vous assurant la prise en charge complète depuis le décès jusqu'à l'inhumation.

- **En Israël** : rapatriement possible même le dimanche
- **En France** : inhumation très rapide.

Exhumation pour rapatriement en ERETZ ISRAEL.

Achat de votre concession en Israël à partir de 4000€

SPORTES Funéraire

déroge au délai légal des 24 heures*
pour inhumer rapidement dans le respect des traditions

En France - En Israël

Pierres tombales, gravures, exhumations tous cimetières...

Exclusivité SPORTES en ISRAEL :

100 places au sol disponibles - Faciles d'accès - Prix bas.

Renseignements et ventes sur rendez-vous.

305 rue de Charenton – 75012 PARIS

Tél. 6/7j - 24/24h : 01 43 43 62 94 ou 06 22 67 96 92

e-mail : y.sportes@orange.fr

*Sous réserve de certaines conditions administratives.

David France Ambulance

37 Av. Parmentier - 75011 Paris

☎ 01 43 55 53 72

3 nouvelles
adresses
au service
de la communauté

- Ambulance wa Créteil
- Ambulance Noa Paris 15^e
- Ambulance européenne Paris 14^e



FABRICANT VENTE DIRECTE
LAMYLITERIE
DÉPOSITAIRE DE GRANDES MARQUES: EPEDA, TRECA, DUNLOPILLO, MERINOS, SIMMONS

Matelas - Sommiers
Banquettes - Clic-clac
Lits Gigognes
Lits électriques

Jusqu'à
50% moins cher,
que leurs
équivalents griffés

Système d'assemblage
exclusif

Ouvert du
Dim. au Vend.
Fermé le Samedi

☎ 01 47 00 73 55

3, rue du Commandant Lamy - 75011 Paris
Métro: Voltaire ou Bastille
www.lamyliterie.fr

Pour tout achat, nous vous offrons une couette !!

GARAGE DIRECT AUTO
CARROSSERIE PEINTURE MECANIQUE

Carrosserie
Peinture
Mécanique

14 véhicules
de courtoisie

Franchise offerte
(voir conditions au garage)

NOUVEAUX SERVICES :

- ✓ Montage pneumatique
- ✓ Lavage intérieur à la vapeur
- ✓ Vente de voitures d'occasion
- ✓ Diagnostic électronique

- Demander **Shmouel** -
43 Chemin des Vignes - 93000 Bobigny
Tél : 01 57 42 57 42
directauto@orange.fr

ESHELGLATT
BOUCHERIE • CHARCUTERIE
GLATT CACHER LAMEHADRIN

55, RUE PETIT
75019 PARIS

☎ 01 42 45 36 47

B.D.A. K

Achat Or

116, avenue Simon Bolivar 75019 Paris - 09 80 52 95 05

NOUS ACHETONS VOTRE OR
à un prix imbattable!
Bijoux, Débris, Lingots, etc...

DÉPLACEMENT GRATUIT À DOMICILE : 06 59 89 26 99 - 06 03 46 03 48

NOUVEAU !
ACHAT ET VENTE
DE DIAMANTS

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.